

La tranchée de Mâcon, située à l'ouest de la rue de la Barre, a une profondeur presque constante de 7 à 9 mètres jusqu'à l'emplacement de la gare. Elle commence au cimetière de Saint-Brice, se prolonge à travers le faubourg de la Barre et finit au delà des Rigollettes de l'Héritan, en passant par un pont biais sous la route départementale n° 21 (de Mâcon à Lugny).

La ligne franchit, indépendamment des cours d'eau que nous avons nommés, le ruisseau de Roche-Cardon et une foule de torrents. Elle coupe les routes impériales n° 79 (de Nevers à Nantua) à Mâcon, et n° 6 (de Paris à Chambéry), près de Sennecey-le-Grand, la route départementale n° 7 (de Lyon à Charolles), la route départementale n° 4 (de la Saône à la Loire), qui s'embranché dans Saône-et-Loire sur la route départementale n° 10 (d'Autun à Beaujeu), la route départementale n° 5 (de Franz à Roanne). Son trajet sur le département de Saône-et-Loire est de 76,000 mètres.

On sait que la gare définitive s'élèvera à Lyon dans la presqu'île de Perrache, où le chemin se dirigera par une hardie percée sous la montagne de Saint-Irénée en franchissant Gorge-de-Loup, et en traversant la Saône au delà d'Ainay. Ce souterrain aura 2,108 mètres de longueur, 8 mètres 50 centimètres de largeur, 5 mètres 70 centimètres de hauteur sous clé et au-dessus des rails. Il commence après le chemin de Gorge-de-Loup à Vaise, dans la propriété Mestrallet, et finit à la Quarantaine, immédiatement après avoir traversé la rue appelée Montée-Saint-Laurent. Le faite des pentes et rampes se trouve à l'entrée septentrionale du *tunnel*. Avant de pénétrer dans la percée, on monte par une rampe de 0^m,004 millimètres par mètre, et à l'entrée même du souterrain, il y a un palier horizontal sur 67 mètres de longueur; à la suite duquel on descend dans le *tunnel*, et, jusqu'à la Saône, par une pente de 0^m, 003 millimètres par mètre.